



FORMER DES CITOYENS SPORTIFS

Assemblée de citoyens sportifs :

pratiquer et débattre
pour vivre ensemble

cycle 3



Préambule

Pourquoi une Rencontre USEP « Assemblée Générale des enfants » ?

L'USEP 44 cherche en permanence à proposer aux enfants des situations d'apprentissage qui ont du sens. C'est dans cette finalité que s'inscrit cette rencontre USEP « Assemblée des enfants ».

L'Assemblée d'Enfants constitue une mise en oeuvre de l'article 15 de la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant**.

« Les Etats parties reconnaissent les droits de l'enfant à la liberté d'association et à la liberté de réunion pacifique.

L'exercice de ces droits ne peut faire l'objet que des seules restrictions qui sont prescrites par la loi et qui sont nécessaires dans une société démocratique, dans l'intérêt de la sécurité nationale, de la sûreté publique ou de l'ordre public, ou pour protéger la santé ou la moralité publiques, ou les droits et libertés d'autrui. »

Cette rencontre conjugue **un temps de pratique sportive** et **un temps de débat** sur un sujet en lien avec l'organisation même de la rencontre USEP.

Elle participe de la mise en oeuvre de notre Projet départemental dans lequel nous cherchons à proposer aux enfants :

- des situations qui ont du sens et qui les impliquent,
- des situations sportives et associatives qui développent chez eux un exercice de la liberté et de la citoyenneté.

Cette démarche est adossée à la définition de la rencontre sportive USEP telle qu'elle est précisée dans « le guide de la rencontre sportive » (1). Elle a pour objectif de construire le **VIVRE ENSEMBLE** par l'appropriation des principes de la vie collective et de valeurs humanistes à travers la pratique d'activités physiques et sportives. Ainsi elle permet d'installer progressivement une culture construite pierre après pierre, d'installer progressivement des manières d'agir respectueuses de la diversité dans un esprit fondé sur les valeurs d'une société harmonieuse.

L'Assemblée d'Enfants à l'USEP, a donc pour ambition de permettre à l'enfant:

- **d'élargir son ouverture vers le monde** en lui donnant la possibilité de rencontrer des participants divers et différents, dans des lieux nouveaux, pour des activités nouvelles ou maîtrisées.
- de vivre différents temps, de débat et de pratiques sportives,
- **d'aborder des sujets variés** en lien avec la rencontre sportive mais offrant la possibilité **d'élargir la réflexion**.

Les valeurs de la « Rencontre USEP »

La Rencontre sportive USEP est une « aventure collective » ayant pour objectif de construire le **VIVRE ENSEMBLE**. (1)

En éduquant à la fraternité : la rencontre sportive USEP se vit comme un espace où ce lien de fraternité existe concrètement entre les acteurs, comme entre les temps de vie de l'Enfant. Elle contribue à rendre réelle et efficace la **solidarité** entre les participants de la rencontre dans le cadre d'un projet partagé où chacun a sa place quel que soit son statut.

En éduquant à l'égalité : en termes d'égal accès à la rencontre sportive, ce qui est visé, c'est de permettre à chaque enfant, quelles que soient ses spécificités, de pratiquer, de rencontrer les autres avec la même chance de progrès, de plaisir, d'épanouissement. C'est donc en termes d'équité que la rencontre sportive USEP se vit pour viser à une **égalité des chances**.

En éduquant à la liberté et au choix : la rencontre sportive propose un cadre explicite et partagé dans lequel l'enfant expérimente à la fois les limites et les possibles. Cet espace l'oblige à faire des choix. Ces choix réfléchis individuellement et collectivement amènent à **comprendre, argumenter et négocier**.

En éduquant au respect : lors de la rencontre sportive USEP, l'Enfant va apprendre à se connaître et par là même à mieux **comprendre l'autre, le monde qui l'entoure** et à les respecter.

En éduquant à l'ouverture au monde : la rencontre sportive USEP permet à l'enfant de partir à la découverte des cultures autres, y compris par le sport, à construire **l'universel** qui ne peut se vivre que dans la pluralité des cultures.

En éduquant à la laïcité : la rencontre sportive USEP, parce qu'elle permet aux enfants d'être actifs dans leur association, dans leur école, les invite à exprimer leur opinion, à prendre des initiatives. Elle stimule le sens de l'engagement citoyen, et constitue le lieu d'apprentissage d'une **citoyenneté active** qui rejette toutes les violences et les discriminations et favorise une existence créative.

(1) le guide de la rencontre sportive (lien USEP nationale)

Les principes qui animent la rencontre

« Assemblée des enfants »

Une rencontre sportive scolaire

est une rencontre USEP si :

à elle implique l'Elève :

- dans le choix de l'activité,
- dans l'élaboration des règles,
- dans la gestion du matériel,
- dans l'évaluation.

A elle rassemble les élèves autour de la connaissance, du partage et du respect des mêmes règles.

à elle permet à l'Elève d'assumer différents rôles en lien avec l'activité sportive (acteur, arbitre, juge, spectateur).

à elle permet à l'Elève d'assumer différents rôles en lien avec la vie associative (accueil, communication, débat, goûter...).

à elle propose des situations adaptées aux différents niveaux des élèves.

à elle contribue à éduquer l'enfant au respect de sa santé (faire des efforts en connaissant ses limites, avoir une tenue adaptée..)

à elle favorise la coopération et l'esprit sportif entre les différents acteurs (joueurs, arbitres, juges, spectateurs).

à elle valorise les progrès plus que les performances sportives.

à elle valorise les performances collectives plus que la performance individuelle.

à elle contribue à éduquer l'enfant au respect de son environnement (respect du site, des installations sportives, de la nature...)

« L'Assemblée des enfants »,

une démarche en lien avec la mise en oeuvre du « socle commun de connaissances, de compétences et de culture »⁽²⁾

La rencontre USEP « Assemblée des enfants » trouve sa place comme projet au service de la **mise en oeuvre du nouveau socle 2015**.⁽²⁾

*« La **culture commune** que l'élève a à construire doit être équilibrée dans ses contenus et ses démarches:*

- *elle ouvre à la connaissance, forme le jugement et l'esprit critique,*
- *elle fournit une éducation générale fondée sur des valeurs qui permettent de vivre en société.*
- *elle favorise un développement de la personne en interaction avec le monde qui l'entoure.*
- *elle développe les capacités de compréhension et de création, les capacités d'imagination et d'action. »*

Dans son contenu, le socle commun (2) précise que « *Apprendre à apprendre et à comprendre est un enjeu qui concerne l'ensemble des champs et des disciplines. Les méthodologies du travail ne s'apprennent qu'en situation. L'élève, par les rencontres sportives, apprend à partager et à participer à des productions communes qui stimulent son intérêt.* »

La rencontre USEP « Assemblée des enfants » permet de les amener à construire des compétences telles qu'elles sont définies dans le projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture. A travers la situation de rencontre proposée qui mêle pratiques sportives responsables et mise en situation de débat et d'échanges, de nombreuses compétences et connaissances seront travaillées.

Ainsi la rencontre « Assemblée des enfants USEP »,

permet de développer chez l'enfant :

- une capacité à exprimer sa sensibilité, à formuler ses opinions et à respecter celles d'autrui en utilisant un vocabulaire précis;
- une capacité à faire preuve de réflexion et de discernement en diverses situations ;
- un sens de l'engagement et de l'initiative;

La forme et le contenu de cette rencontre permettent aussi à l'enfant de devenir progressivement capable:

- de coopérer avec les autres et de faire preuve de responsabilité vis-à-vis d'autrui;
- de respecter les engagements pris envers lui-même et envers les autres;
- de s'estimer, d'avoir confiance en lui;
- d'empathie, de savoir se mettre à la place des autres;
- de se sentir membre d'une collectivité;
- de comprendre les raisons de l'obéissance aux règles dans une société démocratique;
- de savoir participer à la définition de règles communes dans le cadre adéquat;
- de développer les aptitudes à la réflexion critique pour fonder ses jugements;
- d'argumenter et de confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion;

- de remettre en cause et de modifier ses jugements initiaux après un débat argumenté;
- de différencier son intérêt particulier de l'intérêt général;
- de respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres;
- de prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et de développer une conscience citoyenne;
- de s'impliquer dans la vie scolaire.

Autant de compétences qui sont travaillées à travers les différents temps de la rencontre « Assemblée des enfants ».

(2) Socle commun de connaissances, de compétences et de culture 2015



Assemblée de citoyens sportifs :

pratiquer et débattre pour vivre ensemble

La rencontre

Organisation générale

Nombre de classes participantes : 4, soit 100 enfants

Nombre et format des ateliers : 4

2 ateliers de pratique sportive		2 ateliers de réflexion citoyenne	
Jeu traditionnel	Jeu collectif	Débat	Jeu de l'oie
Poules / Renards / Vipères.	Kinball.	La charte de notre rencontre sportive réussie.	Esprit sportif. Santé. Environnement. Connaissances sportives.

Répartition des élèves :

Les élèves de chaque classe sont répartis sur 8 groupes afin que chaque classe soit représentée dans chaque groupe. (*voir document annexe*)

Déroulement de la journée :

Les élèves sont répartis sur les ateliers et tourment.

Un temps collectif vient conclure la journée pour présenter les 8 propositions retenues pour la charte.

	Ateliers de pratique sportive		Ateliers de réflexion citoyenne	
	Jeu traditionnel	Jeu collectif	Débat	Jeu de l'oie
Temps 1	Equipe A vs Equipe B	Equipe C vs Equipe D	Equipe E vs Equipe F	Equipe G vs Equipe H
Temps 2	Equipe E vs Equipe G	Equipe F vs Equipe H	Equipe A vs Equipe C	Equipe B vs Equipe D
Pause méridienne				
Temps 3	Equipe C vs Equipe D	Equipe A vs Equipe B	Equipe G vs Equipe H	Equipe E vs Equipe F
Temps 4	Equipe F vs Equipe H	Equipe E vs Equipe G	Equipe B vs Equipe D	Equipe A vs Equipe C
Temps collectif : synthèse de la charte				

Atelier débat :

« Pour que notre rencontre USEP soit réussie, nous... »

Ce moment citoyen a pour objectif de conduire les élèves dans une réflexion sur les valeurs nécessaires à la réussite d'une rencontre sportive Usépienne.

En amont de la rencontre :

Les élèves auront été préparés au préalable à l'exercice du débat, selon le format institué dans le document *Le remue-méninges Usep*, 2011.

En amont de la rencontre, une problématique est proposée aux élèves sous la forme suivante : « Pour que notre rencontre USEP soit réussie nous... »

Chaque classe formule 8 propositions.

Chaque proposition est accompagnée d'un court argumentaire afin que les élèves rapporteurs puissent justifier les idées et tenter de convaincre leurs pairs lors de l'assemblée de citoyens sportifs. Durée maximum de la présentation orale pour une proposition : une minute.

NB : Ces propositions seront calibrées sur un format A4 plastifié (*voir document annexe*) afin d'assurer toute neutralité au moment du vote.

Pendant la rencontre :

L'atelier débat voit défiler 4 sessions d'élèves.

Dans chaque atelier, chaque école expose et justifie 2 propositions. Au total, il y a donc 8 propositions examinées dans chaque session. A l'issue du débat, un vote est organisé pour retenir 2 propositions.

A la fin de la journée, chaque session ayant retenu 2 propositions, un total de 8 propositions constitue la charte de la rencontre sportive réussie.

L'atelier est mené par un enseignant, accompagnateur ou responsable USEP participant à la rencontre, informé à la méthode du Remue-méninges.

En aval de la rencontre :

La charte peut être dupliquée et affichée dans chaque classe participante, voire dans chaque classe Usépienne du secteur.

Atelier débat :

« Pour que notre rencontre USEP soit réussie, nous... » ¹

Fiche technique

Matériel :

Apporté par les élèves	Prévu par l'enseignant
<ul style="list-style-type: none"> - 2 propositions A4 plastifiées par école - gommettes selon la couleur de l'école jaune/bleu/rouge/vert pour le vote (2 par élève) 	<ul style="list-style-type: none"> - un chronomètre - pâte à fixe pour afficher les propositions - 4 supports pour l'affichage des propositions : Canson format raisin jaune/bleu/rouge/vert - 1 carton de parole pour le temps 0 : « Je propose l'idée suivante... » (voir document Annexe) - 1 jeu de 3 cartons de parole supplémentaires pour les temps 1&2 « Je suis d'accord avec ce que tu as dit et j'ajoute que... », « Je ne suis pas d'accord avec ce que tu as dit parce que... », « Je pose la question suivante... » (voir document Annexe) - affiche des règles d'or du Remue-méninges (voir document Annexe)

Posture de l'animateur :

Une posture éthique et responsable

- L'animateur reconnaît l'enfant comme interlocuteur valable.
- Il fait preuve de bienveillance, de neutralité.
- Il ne s'implique pas dans la discussion.
- Il pose et garantit un cadre sécurisant et sécurisé pour chaque participant.
- Il ne s'autorise ni à juger, ni à évaluer :
 - s'engage à ne rien attendre en termes de contenus,
 - s'engage à accueillir la parole, toute parole, pour ce qu'elle est une parole donnée.

¹ Ce document est une reprise du document USEP *Le remue-méninges*, 2011. La trame et les propos ont été calqués sur le principe du Remue-méninges, avec quelques adaptations nécessitées par la production collective de la « Charte de la rencontre USEP réussie ».

- Il limite et mesure ses interventions afin de permettre le débat :
 - s'interdit d'interroger ou de reprendre directement un enfant sur ce qu'il a dit
 - peut reformuler ou demander des précisions en relançant, répétant en restant le plus neutre possible,
 - ne monopolise pas la parole et ne cherche pas à faire passer de message.

Place de l'animateur :

Il choisit de se placer à l'intérieur ou l'extérieur du cercle lors de la prise de notes des dires des enfants dans le premier temps. Dans le second temps, il se place sur le cercle avec les enfants.

EXPOSE DES PROPOSITIONS- TEMPS 0

Temps d'exposé :

« parole collective rapportée »- Temps imparti : huit minutes.

Présentation des 2 propositions de chaque classe par les élèves rapporteurs.

Objectif pour l'enfant :

Rapporter une parole collective. / Ecouter et accueillir les propositions de l'autre.

L'animateur explicite le cadre du débat en lisant le protocole :

« Vous vous rencontrez aujourd'hui pour établir la charte de la rencontre USEP réussie. Chaque école a réfléchi à des propositions qui vont être examinées par 4 sessions (=ateliers).

Votre session va donc devoir examiner 8 propositions et n'en retenir que 2.

Vous allez débattre ensemble, échangez vos points de vue, et vous construire un avis personnel.

A la fin du débat, vous voterez pour les deux propositions qui vous semblent les plus importantes. Attention, vous ne pourrez pas retenir les propositions de votre propre classe, c'est pourquoi il est important de bien écouter et réagir aux arguments des autres.

Dans un premier temps, les 8 élèves rapporteurs présenteront les propositions de leur classe.

Le carton de parole « Je propose l'idée suivante... » circulera autour du cercle dans le sens des aiguilles d'une montre. Si vous n'êtes pas rapporteur, vous ferez circuler le bâton de parole jusqu'au prochain élève rapporteur.

Il y a des « Règles d'or » que nous allons lire/dire ensemble :

Pour prendre la parole il faudra avoir un carton de parole.

Seul celui qui l'a est autorisé à parler.

Il n'y aura ni moquerie, ni critique sur ce qui est dit.

Chacun a le droit de s'exprimer librement sans être interrompu.

Personne n'a le droit d'interpeller celui qui parle sur ce qu'il a dit à ce moment-là.

La parole dite est respectée en tant que telle, pour ce qu'elle est : une parole donnée.

Je n'interviendrai pas dans ces huit premières minutes sauf pour rappeler et faire respecter

les règles si nécessaires.

J'arrêterai cette première phase au bout de huit minutes.

L'animateur donne le carton de parole « Je propose l'idée suivante... » qui circulera dans le même sens durant ce temps.

Les élèves désignés par leur classe exposent chacun à leur tour les propositions dont ils sont les rapporteurs. Un court argumentaire, préparé en amont, accompagne la proposition. L'élève rapporteur vient fixer sa proposition sur le panneau de la couleur de son école.

Postures à tenir :

- Pas d'intervention de l'animateur qui est garant du cadre et si besoin rappelle les règles.
- Seul l'élève qui a le carton s'exprime.
- Il n'y a aucune interruption ou interaction spontanée.
- Le carton de parole tourne et donne le droit de s'exprimer.
- Les élèves porteurs d'une proposition sont les seuls à pouvoir s'exprimer sur ce temps.

Au bout de ces huit minutes, l'animateur arrête l'exposé.

LE DEBAT- TEMPS 1

Temps d'exposé :

Juxtaposition d'expressions individuelles et personnelles.

Objectif pour l'enfant :

« expérience d'être à la source de sa pensée »

Maintenant que les 8 propositions ont été effectuées, vous serez chacun à votre tour invités à vous exprimer. Pour cela, vous disposerez du jeu de cartons de parole, il faudra choisir comment commencer votre propos :

« Je suis d'accord avec ce que tu as dit et j'ajoute que... »

« Je ne suis pas d'accord avec ce que tu as dit parce que... »

« Je pose la question suivante... »

Le jeu de cartons de parole circulera dans le même sens.

Chacun se voit offrir la possibilité de prendre la parole : il peut choisir de parler ou pas et passer le jeu de cartons à son voisin.

Le but est de mieux comprendre ou de mieux expliquer chaque proposition afin de savoir lesquelles vous semblent les plus importantes pour figurer dans la charte de la rencontre USEP réussie.

Je n'interviendrai pas dans ces dix minutes sauf pour rappeler et faire respecter les règles si nécessaires.

Je prendrai en note les idées qui seront exprimées.

J'arrêterai cette étape du débat au bout de dix minutes.

L'animateur donne le jeu de cartons de parole qui circulera dans le même sens durant ce temps.

Seuls les élèves ont la parole. A son tour, chaque enfant se voit proposer de prendre la parole et choisit librement de la prendre ou de la passer, au moyen du jeu de cartons de parole.

Pas d'intervention de l'animateur qui est garant du cadre et si besoin rappelle les règles. Celui-ci note les dires des enfants, de façon objective afin d'en réaliser une synthèse ensuite.

Au bout de ces dix minutes, l'animateur arrête ce temps en reprenant le jeu de cartons de parole.

Postures à tenir :

- Seul l'élève qui a le jeu de cartons s'exprime. Tous les cartons doivent toujours rester ensemble. L'enfant qui en dispose choisit celui qui l'aidera à introduire son propos.
- Il n'y a aucune interruption ou interaction spontanée.
- Le jeu de cartons de parole tourne et donne le droit de s'exprimer.
- Chacun peut prendre ou passer la parole.

LE DEBAT- TEMPS 2

Temps de débat :

« réécoute et discussion »- Temps imparti : dix minutes.

Objectif pour l'enfant :

« temps pour réagir ensemble dans le but de se positionner au moment du vote en temps 3 ».

Les dix minutes qui viennent seront consacrées à des échanges, à une discussion entre vous.

Je vais vous proposer une synthèse des notes que j'ai prises. Vous pouvez réagir sur les propos entendus en demandant la parole quand vous le souhaitez en levant la main. Alors, je m'interromprai le temps de vos réactions.

Quand vous aurez le jeu de cartons de parole, vous pourrez alors rebondir sur ce que vous avez entendu, ce qui a été dit, ajouter des éléments, demander des précisions.

Je vous signalerai la fin de cette deuxième phase au bout de dix minutes. Le débat sera alors terminé et il sera temps de passer au vote.

Au début de ce second temps, l'animateur lit les notes qu'il a prises. Il fait circuler le jeu complet de cartons de parole.

Les enfants sont libres de réagir aux propos qu'ils écoutent en demandant la parole, afin de compléter, poser des questions pour plus d'explications, rebondir ou s'opposer sur le propos repris en différé par l'enseignant, préciser, ajouter... L'animateur interrompt alors la lecture de ses notes.

Le jeu de cartons de parole circule sur demande directe des enfants. Tous les cartons doivent toujours rester ensemble. L'enfant qui en dispose choisit celui qui l'aidera à introduire son propos.

Accompagnement discret de l'animateur : l'enseignant animateur peut se permettre de questionner pour avoir plus de précisions ou vérifier qu'il avait bien compris. Il n'exprimera aucun jugement de valeur : ses propos viseront à relancer la discussion ou affiner le propos si besoin.

Au bout de ces dix minutes, l'animateur arrête ce temps en reprenant le jeu de cartons de parole.

Postures à tenir :

- L'animateur veille à ce que les mêmes enfants ne mobilisent pas toujours la parole.
- L'animateur veille à ce que la parole circule de façon aisée.
- Il relance les enfants si besoin en reprenant la lecture des notes.

LE VOTE - TEMPS 2

Il s'agit pour chaque enfant de voter pour 2 propositions.

Maintenant que vous ont été présentées et justifiées les 8 propositions, vous allez devoir faire un choix pour retenir celles qui d'après vous sont les plus importantes pour qu'une rencontre USEP soit réussie.

Peut être que vous aviez un avis au début, mais qui a changé au cours du débat par ce qui a été dit. C'est votre point de vue qui se construit.

Vous ne pouvez pas voter pour la proposition de votre propre classe. Si vous avez des gommettes jaunes pour voter, cela signifie que vous ne pouvez pas les coller sur les propositions du panneau jaune.

Avant le vote, nous allons relire ensemble les 8 propositions.

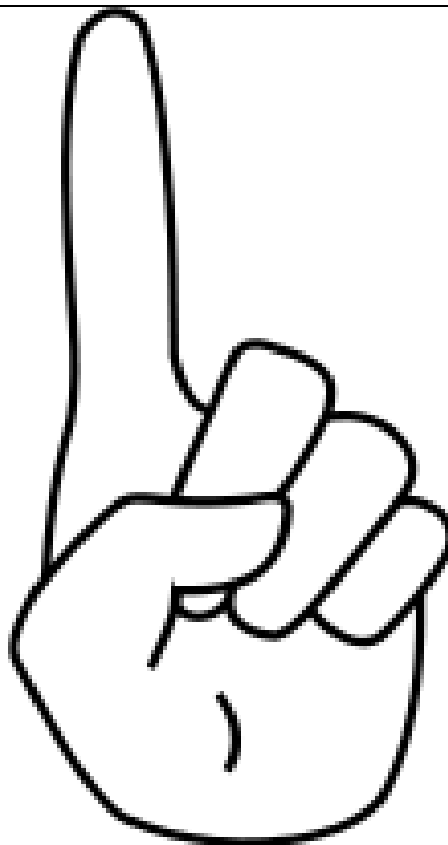
Les huit propositions sont relues.

Chaque élève prend deux gommettes de la couleur de son école et vient les coller sur les deux propositions qu'il juge les plus importantes au regard du débat qui vient de se dérouler.

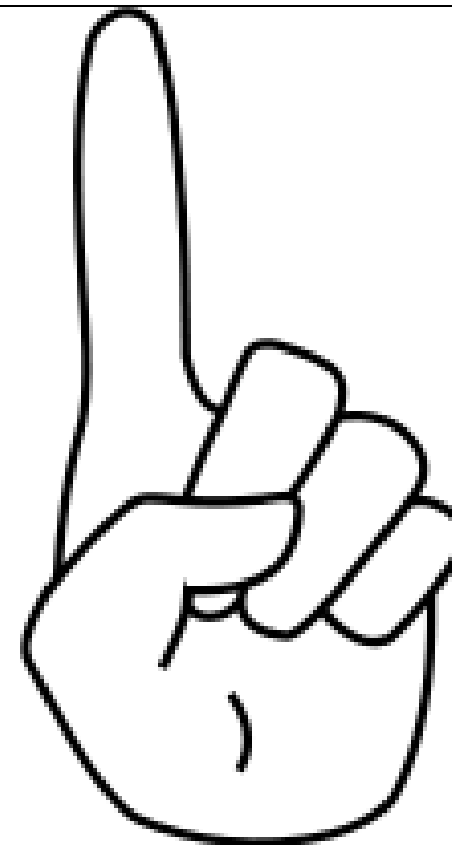
Posture à tenir :

Attention ! Afin d'inciter les enfants à écouter et comprendre les propositions des autres classes, ils ne pourront pas voter pour les propositions présentées par leur propre classe. Il sera aisé d'identifier qu'une gomme jaune ne peut pas être collée sur la proposition affichée sur le Canson jaune, etc.

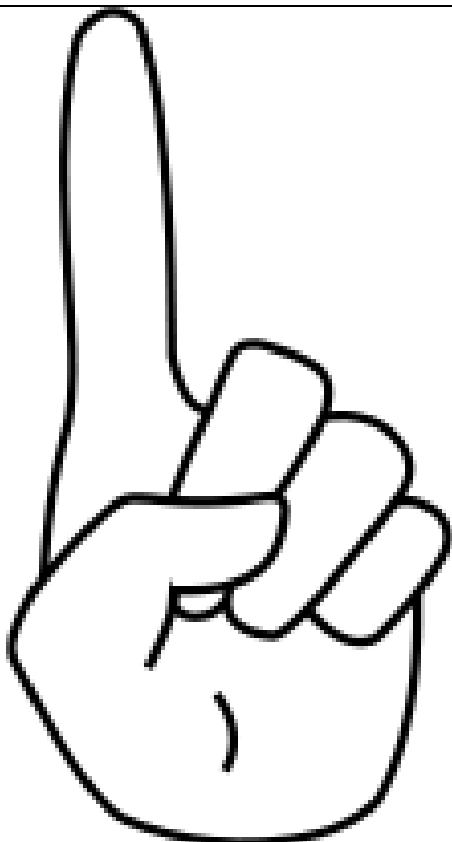
Cartons de parole



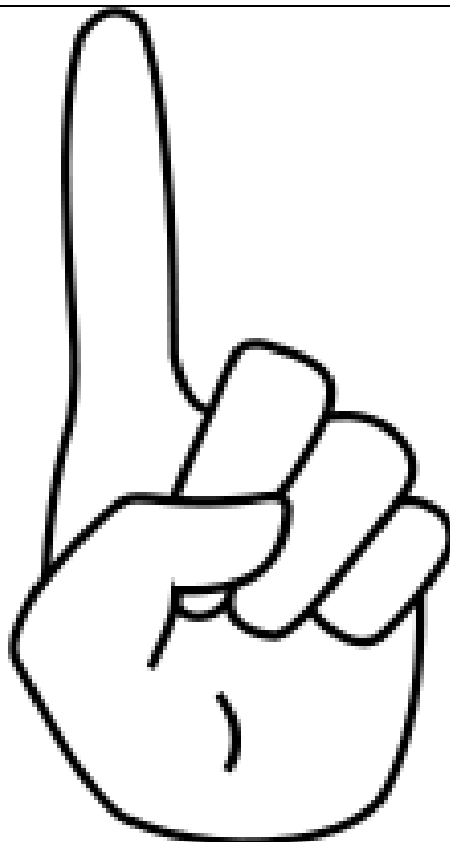
**Je propose l'idée
suivante...**



**Je pose la question
suivante...**



**Je ne suis pas d'accord
avec ce que tu as dit
parce que...**



**Je suis d'accord avec ce
que tu as dit et
j'ajoute que...**

TABLEAU DE REPARTITION DES ELEVES

	équipe A	équipe B	équipe C	équipe D	équipe E	équipe F	équipe G	équipe H
Nom de l'école 1	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
Nom de l'école 2	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
Nom de l'école 3	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
Nom de l'école 4	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	-	-

*Pour que notre rencontre
USEP soit réussie nous...*



REGLES D'OR

- + Pour prendre la parole il faudra avoir le carton de parole.
- + Seul celui qui là, est autorisé à parler.
- + Il n'y aura ni moquerie, ni critique, sur ce qui est dit.
- + Chacun a le droit de s'exprimer librement sans être interrompu.
- + Personne n'a le droit de m'interpeller sur ce que je dis à ce moment-là.
- + La parole est respectée en tant que telle, pour ce qu'elle est :
une parole donnée.